



7 mai 1986

TRENTE-NEUVIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point supplémentaire 1 de l'ordre du jour



RATTACHEMENT DU MAROC A LA REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

Le Directeur général a l'honneur de soumettre pour examen à la Trente-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé le texte de la lettre qu'il a reçue du Ministre de la Santé publique du Maroc et qui est rédigée comme suit :

Genève, le 9 avril 1986

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement du Royaume du Maroc a décidé de rejoindre le Bureau régional de la Méditerranée orientale de l'Organisation mondiale de la Santé, à Alexandrie.

Nous devons porter à votre connaissance que la décision mentionnée ci-haut est liée principalement aux affinités qu'a le Maroc avec les pays de la Méditerranée orientale sur les plans géographique et culturel. De plus, nos problèmes de santé sont analogues à ceux des Etats Membres du Bureau régional d'Alexandrie.

Il est de notre devoir de vous signaler que nous avons été des plus satisfaits de la collaboration que nous avons eue avec le Bureau régional de l'Europe, et par la présente, nous souhaitons exprimer toute notre reconnaissance et notre profonde gratitude au Directeur régional et à l'ensemble de son équipe pour le soutien et la collaboration qu'ils n'ont pas ménagés dans la mise en oeuvre des projets conjoints développés au Maroc.

De ce fait, et en conformité avec l'article 12 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, je vous saurais gré de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de la Trente-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé le point du transfert du Royaume du Maroc au Bureau régional de la Méditerranée orientale à Alexandrie.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma haute considération.

(signé) Taïeb BENCHEIKH
Ministre de la Santé publique
du Royaume du Maroc

= = =